



## **DÉCLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA ÉDUCATION AU CSA SD74 DU 20 mars 2023**

**Monsieur le Directeur académique,  
Mesdames et Messieurs les membres du CSA SD74,**

Pour commencer, nous tenions à remercier les services pour l'envoi des documents, qui nous permettent de travailler conjointement et efficacement.

Au sujet de l'actualité nationale, nous serons clairs et concis. Comme l'a indiqué Laurent Escure, en utilisant le 49-3, le Président choisit de répondre à une crise sociale par un affaissement démocratique. C'est pour l'exécutif, une triple défaite : populaire, morale et politique.

C'est pourquoi, dans le cadre d'une intersyndicale toujours plus unie, nous appelons à continuer la mobilisation, notamment dans le cadre de la nouvelle journée de grève et de manifestation ce jeudi 23 mars.

Nous en arrivons maintenant à de l'ordre du jour de ce CSA SD, à savoir les créations et suppressions de postes dans les collèges à la rentrée 2023.

Nous ne pouvons que saluer positivement la création nette de 4 postes, avec seulement 3 mesures de carte scolaire effective, si l'on ne prend pas en compte les mesures de carte engendrées par l'ouverture du collège de Vulbens.

Néanmoins, nous pouvons nous interroger sur le fait qu'il n'y ait que 4 créations de postes nettes, alors même qu'il y a une dotation positive de 20 ETP. Sans doute, la suppression de la technologie en 6<sup>e</sup> et la volonté rectorale de ne pas supprimer de postes occupés est-elle un élément de réponse. Mais si cette décision rectorale permet de limiter les dégâts cette année, qu'en sera-t-il l'année prochaine ?

Nous attirons aussi grandement votre attention sur une problématique RH entre les suppressions de postes dans les collèges de Saint-Julien-en-Genevois avec l'ouverture de l'établissement de Vulbens et le fait que le collège de Gaillard soit géographiquement plus proche de Saint Julien que Vulbens (Saint Julien-Vulbens 14,2 km / Saint Julien-Gaillard 13 km).

Nous en profitons pour rappeler ici notre colère persistante avec la fin de la prise en compte des élèves ULIS dans les effectifs de classes, comme c'était le cas jusqu'en 2021.

Pour terminer, nous actons aussi avec satisfaction la stabilisation du nombre de projets de compléments de service (environ 123), même si certains nous interrogent du fait de leur faible volume horaire ou de leur distance, mais nous y reviendrons, au cas par cas, en cours de séance.

**Pour l'UNSA Éducation,**

Julien Joly

Catherine Masset